



Le 31 juillet 2018

**Par SDÉ, courriel et poste**

Maître Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité CIP-002-5.1a et CIP-003-7 d'Hydro-Québec par sa Direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et Exploitation du Réseau dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)  
Dossier Régie : R-4050-2018 / Notre dossier : R056192 JOT**

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur informe la Régie de l'énergie que l'avis aux personnes intéressées a été publié sur le site Internet du Coordonnateur en date du 23 juillet 2018 dans le dossier mentionné en objet.

Le Coordonnateur a communiqué par courriel le même jour avec les entités visées pour les informer de la publication de l'avis sur son site. Il a ensuite communiqué avec la Régie par courriel afin de l'informer qu'il avait publié l'avis.

Veillez recevoir, Chère consœur, nos meilleures salutations.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat**

JOT /ab